



## Traité Erkhin

### Michna 1 - Chapitre 2

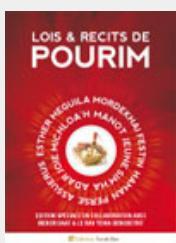
אין בערךין פחות משלע,  
ולא יותר על חמשים שלע.  
כיצד?

נתן שלע והעשיר,  
אינו נותן כלום;  
פחות משלע, והעשיר,  
נותן חמשים שלע.  
quia בדי חמיש שלעים,  
רבי מאיר אומר:  
אינו נותן אלא אתת;  
וחכמים אומרים:  
נותן את כלם.  
אין בערךין פחות משלע,

ולא יותר על חמשים שלע.  
אין פתח בטוצה פחות משבעה,  
ולא יותר על שבעה עשר.  
אין בוגעים פחות משבע אחד,  
ולא יותר על שלשה שבעות:

Il n'y a pas d'évaluation inférieure à un sela, ni [plus] de cinquante sela. Comment cela ? [Si] quelqu'un a donné un sela et est devenu riche, [il] n'est pas [tenu de] donner quoi que ce soit [de plus, car il a rempli son obligation. S'il a donné] moins d'un sela et est devenu riche, [il est tenu de] donner cinquante sela, [car il n'a pas rempli son obligation. S'il] y avait cinq sela en [possession de la personne pauvre et que l'estimation qu'il a entreprise est supérieure à cinq] sela, [combien doit-il payer ?] Rabbi Meïr dit : Il ne donne qu'un seul [sela et remplit ainsi son obligation]. Et les Sages disent : Il donne les [cinq]. Il n'y a pas d'évaluation inférieure à un sela ; ni plus de cinquante sela.

[Si une femme a eu un écoulement de sang et ne] sait pas [si c'est pendant ses jours de menstruation ou pendant



### Lois & Récits de POURIM

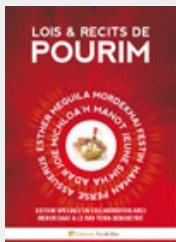
Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Purim. L'histoire détaillée de la Mégila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."



les onze jours qui la rendraient zava, l']atténuation [de son état d'incertitude ne] se [produit pas en] moins de sept [jours purs], ni [en] plus de dix-sept [jours d'abstinence, selon le nombre de jours pendant lesquels elle subit l'écoulement].

[Il existe des symptômes de la lèpre dont un Kohen confirmera immédiatement qu'ils sont rituellement purs ou rituellement impurs, et il y en a d'autres pour lesquels le Kohen met le lépreux en quarantaine afin de déterminer son statut]. En ce qui concerne les marques de lèpre, il n'y a pas [de quarantaine] inférieure à une semaine ni supérieure à trois semaines (3 fois une semaine).

## Lois & Récits de POURIM



Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Purim. L'histoire détaillée de la Mégulla d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)